



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

TÉLÉPHONE : 819-765-5111

TÉLÉCOPIEUR : 819-765-2564

COURIEL : dg.lave@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.temiscamingue.net/laverlochere

MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet no. 2022-02, adopté le 14 mars 2022, modifiant le règlement de zonage.

1. Objet du projet et demandes de participation à un référendum

Le conseil de la municipalité a adopté un second projet de règlement modifiant les règlements de zonage d'Angliers et de Laverlochère.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités.

Ainsi, une demande relative à la disposition ayant pour objet :

❖ De modifier les normes sur les abris amovibles peut provenir de toute la municipalité.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une copie du résumé du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande. Ainsi que sur le site internet de la municipalité au <https://www.laverlochere-angliers.org/>

2. Description des zones

La description détaillée / croquis des zones concernées peut être consultée au bureau municipal.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

TÉLÉPHONE : 819-765-5111

TÉLÉCOPIEUR : 819-765-2564

COURIEL : dg.lave@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.temiscamingue.net/laverlochere

❖ Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

❖ Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le quinzième jour qui suit la publication de cet avis, soit au plus tard le 3 avril 2022 23 h59.

❖ Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone ne dépasse pas 21.

4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 14 Mars 2022:

❖ Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être curatelle;

❖ Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 14 mars 2022, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la municipalité, au 11, rue Principale sud, secteur Laverlochère de 8h30 à 12 et de 13 h à 16 h30 du lundi au vendredi.

Dépôt du présent avis de référendum : 25 mars 2022


Josée Rannou, directrice générale, greffière-trésorière

11-A, rue Principale Sud, C.P. 159, Laverlochère (Québec) JOZ 2P0



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

TÉLÉPHONE : 819-765-5111

TÉLÉCOPIEUR : 819-765-2564

COURIEL : dg.lave@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.temiscamingue.net/laverlochere

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE RÈGLEMENT 2022-02 ABRIS AMOVIBLES

No règlement : 2022-02

Titre : ABRIS AMOVIBLES

Je, soussigné, déclare que je suis une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité Laverlochère-Angliers et demande la tenue d'un scrutin référendaire sur règlement 2022-02 Abris amovibles, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Prénom et nom (lettres moulées)

Adresse donnant le droit à l'inscription sur la liste référendaire (lettres moulées) :

Qualité de personne habile à voter

- domicilié
- propriétaire d'un immeuble
- occupant d'un établissement d'entreprise
- copropriétaire d'un immeuble
- cooccupant d'un établissement d'entreprise

Signature

Coordonnées (facultatif)¹

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Déclaration de la personne ayant porté assistance à la personne habile à voter incapable de signer elle-même sa demande de scrutin référendaire (à remplir, le cas échéant)

¹ Ces coordonnées seront utilisées seulement pour communiquer avec vous si des précisions sont requises pour le traitement de votre demande.



MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

TÉLÉPHONE : 819-765-5111

TÉLÉCOPIEUR : 819-765-2564

COURIEL : dg.lave@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.temiscamingue.net/laverlochere

Je déclare avoir porté assistance à la personne habile à voter dont le nom et l'adresse figurent ci-dessus et que je suis :

- son conjoint ou un parent;
- une personne autre que son conjoint ou un parent et que je n'ai pas porté assistance à une autre personne habile à voter qui n'est pas mon conjoint ou un parent au cours de la présente procédure de demande de scrutin référendaire.

Prénom et nom (lettres moulées)

Signature
